

Nancy, le 9 Juillet 2016

Conditions de travail à la DSDEN 54 : Audience au rectorat du 5 juillet 2016

SUD Éducation Lorraine a demandé au recteur d'Académie à être reçu en audience pour poursuivre le suivi des conditions de travail au sein de la DSDEN54, en particulier la division du 1^{er} degré pôle de gestion. Occasion également d'obtenir les informations nécessaires aux collègues pour l'organisation de la rentrée et une reprise d'activité conformes aux règles de prévention et de santé au travail.

Cette demande fait suite à une 1^{ère} audience tenue le 12 janvier 2016. A cette occasion, les représentants de SUD Éducation Lorraine avaient pu mettre l'administration face à ses responsabilités d'employeur en matière de santé et de conditions de travail en ayant réalisé une enquête syndicale reprenant les observations des collègues travaillant au sein de la division du 1^{er} degré. Cette enquête témoignait d'une organisation du travail dégradée et pathogène en totale contradiction avec les principes de prévention et de responsabilité de l'employeur définis par la 4^{ème} partie du code du travail (livres 1 à 5) applicables à la Fonction Publique.

Des engagements avaient alors été pris par le SG nouvellement nommé en matière d'organisation du travail (fiches de procédures, stabilité et prévisibilité des tâches...), des relations hiérarchiques (arrêt des convocations anxieuses, langage tenu, soutien ou prise en charge sur dossiers complexes...), de formation initiale et continue (abandon du système du tutorat multipliant quasiment par 2 la charge de travail, organisation de formations concrètes sur les tâches accomplies, réelle formation pour les nouveaux arrivants et contractuels) et de recrutement.

Les deux SG s'étaient également engagés à recevoir SUD Éducation Lorraine en fin d'année scolaire pour faire le bilan. La seconde audience s'est donc tenue au rectorat ce 5 juillet 2016 en présence de trois membres de l'administration dont la Secrétaire Générale du rectorat et le Secrétaire Général de la DSDEN 54.

Les trois représentants de SUD Éducation ont fait part des observations de collègues constatant depuis janvier une amélioration de leur conditions de travail notamment en terme de relations hiérarchiques. Amélioration sur laquelle le syndicat restera vigilant et encourage les collègues à faire remonter toute observation ou situation pour mettre en œuvre une réaction rapide. Le syndicat a ensuite évoqué l'inquiétude persistante des collègues sur l'organisation de la rentrée bien qu'une première annonce positive sur le maintien à l'identique des lots ait déjà été transmise aux gestionnaires.

Le SG de la DSDEN 54 a ensuite repris l'ensemble des points précédemment évoqués. On retiendra comme annonces pour la rentrée et l'année 2016-2017 :

- **Postes** : 2 titulaires nouvellement nommés à l'issue des mutations internes. Reconduction des contrats de deux contractuels intervenant sur CLM, une troisième reconduction probable en cours de validation. A l'issue de l'année, un nouveau poste devrait s'ouvrir en raison du transfert au pôle de la gestion des contrats AESH.
- **Formation** : les nouveaux arrivants bénéficieront d'une réelle formation. Le système du tutorat est abandonné. Un référent accompagnera un nouveau collègue sans prendre en charge ses tâches. La mise en place de formations continues concrètes constitue un des chantiers pour l'an prochain par exemple en terme de gestion des situations émotionnelles difficiles (personnels gérés en difficultés financières ou de santé...). Le syndicat sera vigilant à ce que cette annonce se concrétise,
- **Organisation du travail** : Les lots sont maintenus dans l'état pour cette année. L'organisation de la rentrée doit s'effectuer sans changements majeurs. SUD Éducation Lorraine sera attentif aux évolutions prévisibles à l'issue de l'année 2016-2017. La systématisation de fiches de procédures et des modèles de lettre constitue un des chantiers sur lequel s'est engagé le SG pour l'an prochain. L'harmonisation doit également s'effectuer au niveau académique en particulier avec le 57.
- **Relations hiérarchiques** : l'entrevue individuelle sur les conditions de travail réalisée en février avec la chef de pôle doit être reconduite au 1^{er} trimestre. Le SG a insisté sur ses rappels faits aux chefs de bureau, chef de pôle et de division sur leurs rôles de soutien aux collègues notamment dans l'accueil du public, de conseil et de formation sur les tâches complexes.

Autant d'annonces que le syndicat veillera à se voir concrétiser dès la rentrée pour que l'épuisement au travail constaté au 1^{er} trimestre 2015 ne se reproduise plus ! Malgré les améliorations, SUD Éducation Lorraine appelle les collègues de la division du 1^{er} degré à faire remonter toute information et situation relatives aux conditions de travail qui relève de la responsabilité unique de l'employeur, à utiliser les registres légaux (RSST, RDGI, DUER...) et les instances ou services en charge des conditions de travail (CHSCT académique et départemental, Inspectrice Santé et Sécurité au Travail, Service de Santé au travail-Médecine de Prévention) qui ne seront effectifs que si ils sont systématiquement sollicités !

Autres services de la DSDEN54 et du Rectorat : Défendez vos conditions de travail ! Contactez et rejoignez SUD Éducation Lorraine !